



les cahiers de la courroie

Les étudiants et les stages

N° 3 | Mars 2026

Les étudiants et les stages

Regards croisés de trois universités françaises

“ *Le mot de la présidente, Sabine CHAUPAIN-GUILLOT*

Université de Lorraine



Dans ce troisième numéro des Cahiers de La Courroie, le Conseil d'Administration de La Courroie vous propose de partager plusieurs travaux autour d'une même thématique, thématique qui nous concerne tous, à savoir celle des stages. Ce sont trois regards différents et complémentaires sur ce sujet que nous vous invitons à découvrir : tout d'abord, celui des stages réalisés au sein de nos établissements par des élèves du secondaire (en troisième ou en seconde), puis, celui d'étudiants de master sur la qualité de leur stage en matière de santé au travail et de risques professionnels et, enfin, celui des tuteurs professionnels qui accueillent des étudiants en stage.

Ces trois regards émanent de trois de nos services universitaires d'orientation et d'insertion professionnelle. Le premier est porté par deux collègues du SOIP de l'Université de Lorraine qui, à la demande du Vice-Président Egalité-Diversité-Inclusion de leur établissement, ont rédigé un rapport sur la façon dont les élèves sont accueillis en stage au sein de leur université. Après avoir fait un rappel sur la législation des stages et, à partir d'une enquête menée auprès de l'ensemble des composantes de leur établissement, ils montrent que les stagiaires accueillis ont souvent une certaine proximité avec l'université. Ils relatent ensuite les résultats d'une expérience menée au sein de leur service, dont le but était, au contraire, de permettre à des élèves de seconde éloignés de l'université d'y réaliser un stage. Le deuxième est le fruit d'un travail réalisé par des étudiants de master de sociologie à l'Université de Rouen-Normandie à la demande du BAIP. Il s'agissait de mettre l'accent sur la santé au travail des étudiants en stage et de proposer des recommandations pour améliorer les conditions de travail de ces stagiaires. Enfin, le troisième présente une approche originale et nouvelle de l'évaluation des stages par la DOIP de l'Université de Grenoble Alpes. Après s'être depuis longtemps intéressé à la façon dont les étudiants évaluaient leur stage, il a été décidé l'an dernier de recueillir l'avis des tuteurs professionnels. Les premiers résultats, rapportés ici, montrent que, globalement, les tuteurs professionnels sont satisfaits de la façon dont les stages des étudiants se déroulent dans leur organisme.

Quel que soit le prisme retenu, recherche d'égalité des chances, amélioration des conditions de travail ou satisfaction des organismes d'accueil, le stage joue un rôle important dans la formation des élèves et des étudiants. Cela méritait donc que les Cahiers de La Courroie y consacrent un numéro.

Vous en souhaitant bonne lecture,



Sommaire



Rapport d'évaluation : L'accueil d'élèves stagiaires à l'université de Lorraine	1
Demande initiale & remerciements	1
Méthodologie	1
Qu'est-ce que le stage au collège et au lycée général et technologique ?	2
L'accueil de stagiaires de collèges et lycées à l'Université de Lorraine	5
Expérimentation d'un accueil collectif sur les sites de Metz et Nancy/Vandoeuvre	10
Premières pistes	13
Retour sur la commande sociale 2024-2025 du parcours « Santé au travail » du Master de sociologie de l'Université de Rouen Normandie : Les étudiants en stage face à une première expérience du travail... et des risques professionnels	14
Résultats d'une enquête : le regard des organismes d'accueil à l'Université Grenoble Alpes	17
Le regard des organismes d'accueil	17
Prochains cahiers de La COURROIE	21





Rapport d'évaluation : L'accueil d'élèves stagiaires à l'université de Lorraine

Rapport rédigé par Romain MATHIEU, sous-directeur du SOIP, pôles Liaison enseignement secondaire / enseignement supérieur & Appui aux missions (romain.mathieu@univ-lorraine.fr) et Lise WENNER, Chargée d'orientation au SOIP, pôle Liaison enseignement secondaire / enseignement supérieur (lise.wenner@univ-lorraine.fr)

►► Demande initiale & remerciements

A l'automne 2024, Pascal Tisserant, vice-président Egalité-Diversité-Inclusion, a souhaité interroger les usages possibles de l'accueil d'élèves stagiaires (en troisième et en seconde générale et technologique) afin d'agir en faveur d'une plus grande égalité sociale et de permettre à des jeunes éloignés géographiquement et socialement de l'université d'accéder à des stages et de mieux connaître l'enseignement supérieur. Le Service universitaire d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SOIP) et en son sein, le pôle Liaison Enseignement secondaire/Enseignement supérieur a été missionné en ce sens.

Si ce travail a été principalement mené par les deux auteurs, ceux-ci ont également reçu une aide très importante de Maxime Csato, chargé de projet PLEIADES Territoires au sein du pôle Liaison Enseignement secondaire/Enseignement supérieur, pour le montage du questionnaire. Nous souhaitons également remercier Sabine Chaupain-Guillot, directrice du SOIP, pour son soutien permanent, ses relectures et ses conseils ainsi que Nicolas Oget (vice-président du conseil de la formation), Pascal Tisserant (vice-président Egalité-Diversité-Inclusion) et Alain Hehn (vice-président du conseil scientifique) pour leur soutien à l'enquête. L'expérimentation de deux modalités d'accueil collectif a été rendue possible par la mobilisation d'un grand nombre de collègues du SOIP sur les sites de Metz, Nancy et Vandœuvre, d'étudiants-ambassadeurs, mais également des collègues de différents services :

- 🌈 A Metz : Espace Rabelais, Maison de l'étudiant, Centre de langues, Espace Bernard-Marie Koltès, Bibliothèque universitaire, Service universitaire des activités physiques et sportives, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Ile du Saulcy), UFR Droit économie administration, UFR Sciences fondamentales et appliquées et les collègues de la communauté de pratiques Sciences de la Vie.
- 🌈 A Nancy et Vandœuvre : Faculté des Sciences et Technologies, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Résidence Universitaire du Vélodrome), Délégation d'accompagnement à la créativité, l'ingénierie et la pédagogie, Centre de langues Yves Châlon, Maison de l'étudiant de Nancy, Institut Jean Lamour, bibliothèque universitaire (ARTEM), Direction de la vie étudiante et de la culture, Jardin botanique Jean-Marie Pelt.

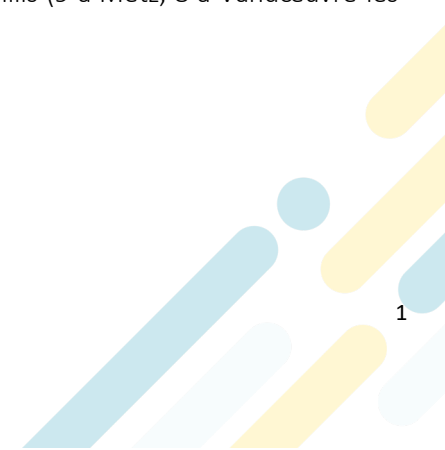
Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Enfin, nous remercions l'ensemble des collègues qui ont accepté de prendre du temps pour répondre à l'enquête.

►► Méthodologie

La réponse à ce questionnaire a été organisée en trois étapes dont ce rapport entend rendre compte :

- 🌈 Analyser le cadre institutionnel pour saisir les possibilités (et les limites) des stages au collège et au lycée d'une part, les objectifs poursuivis d'autre part.
- 🌈 Disposer d'une vue d'ensemble des pratiques d'accueil d'élèves de collège et lycée à l'échelle de l'Université de Lorraine. A cette fin, un questionnaire a été élaboré au sein du SOIP (non présenté ici, mais disponible auprès des auteurs), puis validé et envoyé à l'ensemble des composantes de formation, des laboratoires et des services centraux le 24 mars 2025. Une relance a été effectuée le 31 mars 2025. Au total, 68 réponses ont été obtenues.
- 🌈 Expérimenter différentes modalités d'accueil collectif. 17 élèves ont ainsi été accueillis (9 à Metz, 8 à Vandœuvre-lès-Nancy).





►► Qu'est-ce que le stage au collège et au lycée général et technologique ?

Même si dans le langage commun, ces deux dispositifs sont considérés comme des stages, ce sont en réalité des « *stages d'observation en milieu professionnel* ». Les activités proposées aux stagiaires ne se limitent toutefois pas forcément à l'observation¹ et différents exemples sont donnés : découvrir des plateaux techniques, rencontrer des collaborateurs, assister à des réunions, participer à des échanges-témoignages permettant de se projeter, rencontrer des clients, etc. Néanmoins, les élèves étant mineurs, un certain nombre d'activités sont logiquement interdites (articles L. 4153-8 et D. 4153-15 et suiv. du Code du Travail). Les restrictions sont similaires pour les deux séquences d'observation ; la convention de stage doit détailler les activités confiées à l'élève. De même, aucune rémunération n'est prévue dans le cadre de ces séquences d'observation. La rédaction d'une convention entre l'élève et ses représentants légaux, l'établissement d'origine et la structure d'accueil est obligatoire. La plateforme 1élève-1stage (<https://1eleve1stage.education.gouv.fr/>) en propose un modèle-type², néanmoins les établissements scolaires peuvent avoir recours à d'autres modèles. Par exemple, les lycées messins ont recours à un modèle-type commun (c'est également le cas du lycée Jacques Callot à Vandœuvre-lès-Nancy). Au collège, le stage est obligatoirement inséré dans l'emploi du temps des élèves de troisième ; *de facto*, la situation est semblable au lycée puisque la période est fixée au niveau national. Les stages se déroulent ainsi sur temps scolaire, avec quelques tolérances possibles. Ainsi, un élève de moins de 16 ans peut être accueilli en milieu professionnel entre 6h et 20h (avec une tolérance à 22h pour les élèves de plus de 16 ans) ; deux jours de repos consécutifs par semaine doivent être respectés. La durée maximale d'accueil par semaine est de 35h et de 7h par jour, sauf si les élèves ont moins de 15 ans (30h / semaine³). Le périmètre des structures pouvant accueillir des stagiaires est très large : entreprises, associations, administrations, établissements publics, collectivités territoriales.

La recherche d'un stage repose très largement sur les réseaux et les ressources familiales. Le rôle des équipes pédagogiques et des établissements se limite à un accompagnement « *en fonction de leurs besoins* » et se concentre ainsi sur le volet pédagogique du stage : les enseignants sont « *à leur écoute [...] pour donner du sens* » à la séquence d'observation, par l'organisation d'un temps de préparation en amont du stage et d'un « *temps d'exploitation ou de restitution* ». Les établissements scolaires n'ont pas (ou peu, sauf si le chef d'établissement considère que cela entre dans ses missions) pour mission d'aider à la recherche de stage pour les élèves, qui vont devoir largement s'appuyer soit sur le réseau familial ou sur leur entourage, soit sur leur capacité à chercher par eux-mêmes un lieu de stage⁴. Erwan Lehoux pointe les inégalités sociales (et territoriales) qui en résultent⁵, ce que confirme d'ailleurs l'une des premières enseignantes à avoir initié ce type de stage au milieu des années 1980 :

« Il n'y a pas d'heures prévues dans l'emploi du temps. Les professeurs principaux se retrouvent en charge des stages en plus du reste et ils n'ont pas forcément envie de s'en occuper. Les élèves se débrouillent sur Internet et avec leurs parents pour trouver une entreprise. Beaucoup vont à côté de chez eux, dans la boîte de papa-maman, parce que c'est plus simple, même si ce n'est pas le métier dont ils ont envie. [...] ceux qui ont la chance d'avoir des parents qui travaillent dans une grande entreprise vont trouver plus facilement. C'est inégalitaire. »⁶

En fonction des ressources dont ils disposent, les élèves et leurs familles ne sont ainsi pas du tout dans la même situation et si pour certains, le stage est souhaité, pour d'autres il est largement subi, lorsqu'il n'est tout simplement pas inexistant. Cela était renforcé, jusqu'à début 2025, par l'absence de plateforme nationale centralisant les offres de stage. En effet, jusqu'en janvier 2024, il n'existait aucune plateforme nationale pour les stages de collège à l'exception des collèges classés en REP et

¹ <https://eduscol.education.fr/document/56544/download?attachment>

² https://monstagedetroisieme.cdn.prismic.io/monstagedetroisieme/Z5JCt5bqstJ99yIp_Convention-1E1S-2025.pdf

³ Source : convention signée avec le lycée Jacques Callot, Vandœuvre-lès-Nancy.

⁴ Le site du ministère de l'Éducation nationale est clair sur le sujet : la recherche de stage repose sur une implication active de l'élève et de sa famille. Cf. <https://www.education.gouv.fr/stage-de-3e-des-informations-pour-accompagner-l-organisation-et-le-suivi-du-stage-306708> consultation le 11 décembre 2024).

⁵ LEHOUX Erwan, « Stages de troisième : sont-ils utiles aux collégiens ? », *The Conversation*, 27 février 2024.

⁶ *Ouest-France*, 19 mars 2023, « On a rencontré la professeure qui a inventé les stages de 3^e en entreprise ».



REP+, et une plateforme nationale pour les lycées. La plateforme est désormais commune et a été fortement remaniée début 2025. Il est toutefois plus que probable qu'elle ne rassemble qu'une proportion extrêmement faible des offres de stage, l'essentiel des stages s'obtenant via une recherche individuelle locale et/ou plus encore via les réseaux familiaux, et éventuellement l'implication des établissements, en particulier des collèges (en raison de l'ancienneté et du lien au territoire dans le dispositif pour le collège).

Les deux stages sont obligatoires pour l'ensemble des élèves. Toutefois, dans le cas des élèves de 2^{nde} GT, quelques exceptions sont prévues (ces exceptions ne sont cependant pas automatiques et sont décidées par le chef d'établissement) :

-  Participation à un séjour de cohésion pendant le dernier mois de l'année scolaire
-  Participation à une mission d'intérêt général dans le cadre du service national universel (même période)
-  Mobilité internationale⁷
-  Participation à un voyage scolaire organisé par l'établissement pendant la période prévue pour le stage
-  Le stage est facultatif pour les élèves de 2^{nde} technologique hôtellerie et restauration en raison de la présence dans la maquette d'un stage obligatoire de 4 mois
-  Stage pratique du BAFA à la même période

Cette liste d'exceptions constitue tout autant une adaptation aux contraintes d'une période imposée (deux semaines en juin) qu'une manifestation de la logique occupationnelle du stage de 2^{nde}.

Enfin, dans les deux cas, une restitution en classe est prévue. La forme de cette restitution est à la discrétion des établissements (rapport, reportage, temps d'échange en classe, etc.). Afin de la préparer, les élèves sont invités à respecter les consignes suivantes :

« Pendant votre stage, notez vos activités quotidiennes, vos impressions et toutes les informations qui vous sembleront pertinentes. Récupérez tout document utile pour expliquer les activités et le fonctionnement de l'entreprise (organigramme, etc.) et n'hésitez pas à poser des questions. Vous pouvez même préparer quelques interviews pour mieux connaître le parcours scolaire et professionnel des personnes que vous rencontrerez, ou encore leurs missions. »⁸

Dans certains cas, en particulier lorsque l'établissement demande aux élèves la rédaction d'un rapport, un canevas peut être imposé aux élèves. Cette restitution a, pour le moment, davantage de réalité au collège qu'au lycée en raison de l'ancienneté du dispositif mais aussi de l'organisation du stage en cours d'année. A l'inverse, la restitution pour le stage de 2^{nde} apparaît comme étant encore très largement théorique. Ainsi, tous les élèves stagiaires accueillis cette année ignoraient si une restitution, quelle que soit sa forme, était prévue ; renseignement pris auprès des chefs d'établissement, les réponses ont été hésitantes : dans un premier temps, il nous a été confirmé la nécessité d'un rapport de stage, avant une seconde réponse considérant le rapport comme optionnel. De même, dans un premier temps, le site du ministère de l'Education nationale indiquait la nécessité d'une restitution sans prévoir sa période, et affiche désormais la nécessité d'une restitution en classe de 1^{ère}. Néanmoins, il est probable qu'en raison de la période d'organisation du stage de 2^{nde}, l'idée même de restitution restera probablement peu développée.

Au-delà de ces éléments communs, les deux dispositifs diffèrent sur d'autres points :

-  **Publics visés.** Le stage au collège concerne l'ensemble des élèves de 3^e ayant au moins 14 ans (avec une possibilité d'organisation en classe de 4^e, article D.331-6 du Code de l'Education). Le stage de 2^{nde} ne concerne plus que les élèves scolarisés dans un lycée général et technologique (y compris les lycées agricoles), qu'il s'agisse d'un lycée public ou privé sous contrat.

⁷ Hors voyage d'agrément ; mobilité européenne ou internationale de deux semaines au minimum en 2^{nde} et quatre semaines en 1^{ère}.

⁸ <https://www.education.gouv.fr/stage-de-3e-des-informations-pour-accompagner-l-organisation-et-le-suivi-du-stage-306708> (consultation le 11 décembre 2024).

 **Genèses.** Le stage de 3^e est ancien et résulte d'une généralisation d'une expérimentation initiée localement par des professeurs pour des élèves se destinant à la voie professionnelle⁹ en 1984. Après différentes expérimentations, les collèges ont la possibilité (mais pas l'obligation) d'organiser des visites et des séquences d'observation en entreprise ; ce dispositif est généralisé en 1996 puis remplacé par un stage au milieu des années 2000, rendu par ailleurs obligatoire par l'article D332-14 du code de l'Éducation :

« Afin de développer les connaissances des élèves sur l'environnement technologique, économique et professionnel, et notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation, l'établissement peut organiser, dans les conditions prévues par le code du travail, des visites d'information et des séquences d'observation dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales. En classe de troisième, tous les élèves accomplissent une séquence d'observation en milieu professionnel. L'établissement organise également des stages auprès de ceux-ci pour les élèves âgés de 14 ans au moins qui suivent une formation dont le programme d'enseignement comporte une initiation aux activités professionnelles. »

Dans tous les cas, une convention est passée entre l'établissement dont relève l'élève et l'organisme concerné. Le ministre chargé de l'éducation élabore à cet effet une convention-cadre. »

A l'inverse, le stage de 2nde est un dispositif récent, mis en œuvre pour la première fois en juin 2024. Alors que le stage de 3^e résulte de la généralisation et de l'institutionnalisation progressive d'expérimentations locales, le stage de 2nde est le produit d'une volonté politique gouvernementale et son objectif est initialement occupationnel¹⁰ (proposer aux élèves de 2nde une activité pédagogique en-dehors de leur établissement pendant qu'ils sont libérés pour permettre l'organisation des épreuves du baccalauréat).

 **Temporalité.** Pour le stage de 3^e, ce sont les établissements scolaires, en fonction du tissu économique local, qui vont définir la période lors de laquelle les stages vont pouvoir se dérouler et l'inscrire à l'emploi du temps des élèves.

« Pour permettre l'accueil optimal des élèves en entreprise, le chef d'établissement veille à ce que cette séquence d'observation en milieu professionnel se déroule, au moment le plus opportun, entre les vacances de la Toussaint et les vacances de printemps afin que les entreprises puissent prévoir l'accueil des élèves dans les meilleures conditions. Etaler le départ en séquence d'observation permettra aux entreprises de mieux répondre aux différentes sollicitations des élèves. Il convient que les établissements scolaires d'un même bassin coordonnent leur période de séquence d'observation »¹¹

Pour le stage de 2nde, la période est imposée (juin). Un grand nombre de lycéens¹² sont donc dans l'obligation de trouver, au même moment, un stage de deux semaines. Cette logique organisationnelle renforce le poids des inégalités familiales dans la recherche d'un stage en lien avec les projets de l'élève.

 **Durée.** Au collège, le stage dure 5 jours et est sécable en plusieurs périodes d'observation. Son organisation est donc assez souple. Le stage au lycée est d'une durée de deux semaines et n'est pas sécable (l'élève peut cependant opter pour deux stages consécutifs d'une semaine chacun dans deux structures différentes). Dans les deux cas, une institution d'accueil peut organiser un accueil de groupe.

 **Objectifs.** Pour le stage de 3^e, trois objectifs principaux sont définis : 1/ Découvrir le monde du travail, en faire une première expérience concrète ; 2/ Travailler l'autonomie et la confiance en soi ; 3/ « Eventuellement » confirmer (ou infirmer) un

⁹ INA, 21 décembre 2023, « 1984 : les premières expériences de collégiens en entreprise » ; Ouest-France, 19 mars 2023, « On a rencontré la professeure qui a inventé les stages de 3^e en entreprise ».

¹⁰ L'objectif est également politique et symbolique en ce qu'il vise à « reconquérir » le dernier trimestre de l'année de seconde, fortement impacté par la réforme du baccalauréat, tout en ne le faisant pas peser sur le personnel enseignant.

¹¹ <https://eduscol.education.fr/623/sequence-d-observation-en-milieu-professionnel-pour-les-eleves-de-3e> (consultation le 11 décembre 2024).

¹² Pour donner un ordre de grandeur, en 2022, le nombre d'élèves de seconde générale et technologique (lycées publics et privés sous contrat) s'élevait à 557 552 élèves. Cf. DEPP, « Les élèves du second degré à la rentrée 2022 », note d'information, n°22.39, décembre 2022.



projet d'orientation. Le projet d'orientation n'est donc pas au cœur du stage de 3^e : « *L'accueil en milieu professionnel doit répondre à des objectifs pédagogiques et, **si possible**, tenir compte des centres d'intérêt des élèves* ». Le principal objectif est donc pédagogique : offrir une première découverte du monde professionnel (quel qu'il soit) et autonomiser l'élève. Cependant, en pratique, le stage de 3^e apparaît comme étant largement utilisé pour questionner le projet d'orientation des élèves. En 2^{nde} GT, les objectifs affichés sont d'améliorer la politique d'orientation des lycéens, de renforcer le lien école/entreprise et de préparer le projet d'orientation. Alors que l'orientation n'est qu'un objectif accessoire du stage de 3^e, elle devient un enjeu clair du stage de 2^{nde} en ce qu'il doit être en lien avec le projet puisqu'il doit permettre de « *préparer [le] projet d'orientation* ».

►► L'accueil de stagiaires de collèges et lycées à l'Université de Lorraine

L'analyse du cadre et des objectifs des séquences d'observation a permis la réalisation d'une enquête auprès des services centraux, des composantes de formation et des laboratoires de l'université de Lorraine. Elle avait pour objectif d'établir un premier état des lieux des pratiques d'accueil au sein de notre établissement. Le questionnaire a été envoyé par mail par le cabinet de la Présidente une première fois le 24 mars 2025, suivi d'une relance le 31 mars 2025. En utilisant le nombre d'abonnés aux listes de diffusion utilisées, nous pouvons estimer le taux de réponse à 32% (68 réponses obtenues). La moitié des répondants travaillent au sein d'un laboratoire, un tiers au sein d'une composante de formation et 16% au sein d'un service central. Les répondants sont principalement issus de sites nancéens (43) et messins (11), mais les autres sites sont également bien représentés (Epinal, Longwy, Sarreguemines, Saint-Dié, Thionville) ; 7 répondants exercent leurs fonctions sur deux sites. Près de 60% des répondants (40) acceptent d'être recontactés pour approfondir cette enquête. Ainsi, si l'effectif est réduit et nécessite une certaine prudence dans l'analyse des résultats, il est globalement représentatif du public visé par l'enquête.

Le tableau 1 présente les principaux résultats de cette enquête. Une forte majorité des répondants accueillent ou ont déjà accueilli des stagiaires de collège ou de lycée. Si l'accueil de collégiens est, fort logiquement en raison de son ancienneté, plus développé (presque tous les répondants déclarent accueillir des collégiens), on relèvera le développement rapide de l'accueil de stagiaires de 2^{nde} (80% des répondants en ont déjà accueillis). Parmi les répondants déclarant accueillir des collégiens ou des lycéens, une majorité (29/55) le font chaque année et deux tiers des répondants accueillent des stagiaires chaque année ou presque. Il s'agit, le plus souvent, d'accueillir un nombre réduit de stagiaires à la fois, mais ce n'est pas systématique : plus de 30% des répondants évoquent un accueil de cinq stagiaires ou plus. L'accueil de stagiaires a un coût humain (collègues disponibles), particulièrement lorsqu'il s'agit de répondre positivement à un grand nombre de demandes sur une période spécifique (cela est particulièrement le cas en juin pour les lycéens de 2^{nde} GT). A quelques exceptions près, les répondants n'identifient pas de différence genrée parmi les stagiaires accueillis. Dans une majorité des cas (55%), les élèves accueillis ont déjà un premier lien social avec l'université : soit il s'agit d'enfants de personnels, soit d'enfants connaissant un personnel de l'université. Néanmoins, les candidatures spontanées sont également importantes (près d'un tiers). En revanche, ces résultats montrent un très faible usage, et probablement une faible connaissance des plateformes numériques, ce qui s'explique aisément : la plateforme commune pour les élèves de 3^e et de 2^{nde} n'existe que depuis début 2025, le stage de 2^{nde} n'en est qu'à sa seconde itération et il n'existait pas, sauf cas particulier, de plateforme nationale pour le dépôt d'offres de stages pour les élèves de 3^e. Ce premier lien avec l'université se double souvent d'un second : la proximité géographique. Ainsi, près de 90% des répondants indiquent que les élèves accueillis résident à proximité immédiate du site d'accueil. Lorsqu'on combine ces deux variables induisant une proximité sociale et/ou géographique en un indice de proximité, la proximité à l'institution apparaît encore plus fortement : dans deux cas uniquement (moins de 4%), les élèves accueillis n'ont aucun marqueur de proximité, dans 49% des cas, ils ont au moins un marqueur (social ou géographique) et près de la moitié présente les deux indicateurs (47%). Même s'il s'agit d'une approximation car les répondants étaient invités à remplir le questionnaire selon ce qu'ils observent de manière générale, nous pouvons en conclure que les élèves accueillis en stage, même lorsqu'il s'agit de candidatures spontanées, connaissent déjà, d'une manière ou d'une autre, l'université.

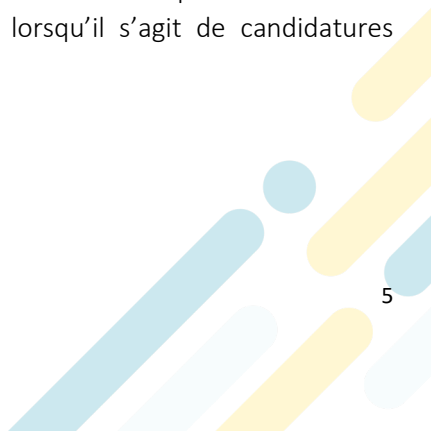




Tableau 1. Synthèse des réponses à l'enquête menée au sein de l'Université de Lorraine

Accueillez-vous des stagiaires de collège ou de lycée ?	N	%
Total oui ¹³	55	81
Jamais	13	19
Statut des élèves accueillis (N=55)	N	%
Collégiens	52	95
Lycéens GT	44	80
Lycéens professionnels	12	22
Nombre de stagiaires accueillis (N=55)	N	%
Moins de cinq stagiaires	38	69
De cinq à dix stagiaires	10	18
Plus de dix stagiaires	7	13
Caractéristiques des élèves accueillis (N=55)	N	%
Plutôt des enfants de personnels	7	13
Plutôt des enfants proches de personnels	23	42
Des candidatures spontanées	17	31
Des candidatures répondant à une offre publiée sur une plateforme	1	2
Autres	7	12
Lieu de résidence des élèves accueillis (N=55)	N	%
Commune de votre résidence administrative	8	14,5
Communes proches	41	74,5
Communes éloignées	6	11

Les conditions d'accueil sont particulièrement diversifiées ; le tableau 2 en rend compte. Dans un peu moins d'un tiers des cas, une procédure d'accueil spécifique a été formalisée (29/55), tandis qu'une même proportion de répondants indique se concentrer sur les aspects administratifs de l'accueil du stagiaire (par exemple, la convention). Parmi les réponses complémentaires, la construction d'un planning partagé entre accueillants ou d'un planning permettant de faire découvrir plusieurs fonctions ou services revient très régulièrement. C'est également la piste qui a été expérimentée par le SOIP en juin 2025 (*cf. ci-dessous*) ; les répondants y ont souvent recours (84%). Deux autres remarques doivent ici être faites : 1/ Si les stagiaires se voient très rarement (dans 4 % des cas) confier une mission en autonomie, ils sont plus souvent invités à réaliser quelques tâches supervisées (dans 40 % des cas) ; 2/ Certaines structures proposent un livret d'accueil, mais cela reste une pratique relativement rare (16%). Les répondants étaient invités, s'ils le souhaitaient, à donner différents exemples de missions confiées à des stagiaires (liste non exhaustive) : prise de contact avec des associations locales, distribution du courrier, réalisation d'un registre du personnel, préparation d'échantillons (sous supervision), manipulation, prise de mesures, inventaire, prise de notes, programmation, conception CAO, modélisation et impression 3D, écrit scientifique, aide logistique pour une mission ou un évènement, rédaction de posts pour des réseaux sociaux, accueil des usagers, saisie dans un logiciel professionnel, etc.

¹³ Trois choix possibles : certaines années, la plupart des années, tous les ans.

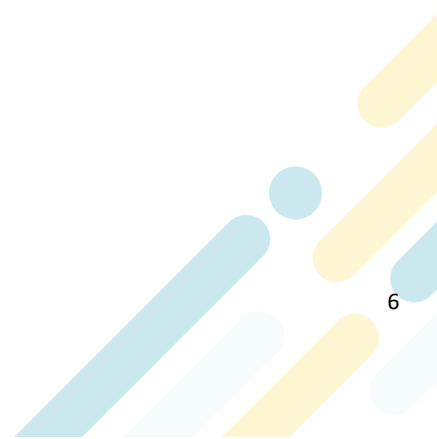




Tableau 2. Missions proposées aux stagiaires, intérêts pour la structure d'accueil, difficultés rencontrées

Organisation de l'accueil du stagiaire ¹⁴	N	%
L'élève-stagiaire est toujours avec son maître de stage (observation d'une fonction)	25	46
L'élève-stagiaire bénéficie d'un programme complet de découverte	46	84
L'élève-stagiaire participe à des temps collectifs (réunions, séminaire, etc.)	26	47
L'élève-stagiaire a une mission à mener en autonomie	2	4
Même s'il s'agit d'une séquence d'observation, quelques tâches sont confiées aux stagiaires	22	40
Nous accueillons simultanément plusieurs stagiaires	28	51
Nous proposons un livret d'accueil pour chaque stagiaire	9	16
Degré de satisfaction des structures d'accueil	N	%
Tout à fait satisfait	12	22
Satisfait	40	73
Pas vraiment satisfait	3	5
Principale motivation à l'accueil de stagiaires (classement 1, un seul choix possible)	N	%
Faire découvrir le monde professionnel aux élèves	19	35
Faire découvrir nos métiers	15	27
Faire découvrir la recherche scientifique et notre discipline	10	18
Promouvoir nos formations	4	7
Rendre service à l'élève ou aux parents	4	7
Faire découvrir l'université	3	6
Souhaitez-vous continuer à accueillir des stagiaires ?	N	%
Oui, autant que d'habitude	32	58
Oui, mais nous souhaitons limiter le nombre d'élèves accueillis	16	29
Oui, nous souhaitons en accueillir davantage	7	13

Dans l'ensemble, les répondants accueillant des stagiaires sont assez satisfaits de cette possibilité, néanmoins les collègues se déclarant tout à fait satisfaits sont assez peu nombreux. La satisfaction globale quant à l'accueil de stagiaires se repère également à travers le fait qu'aucun répondant accueillant ou ayant déjà accueilli des stagiaires ne souhaite cesser cette activité. Toutefois, une première hypothèse sur l'adhésion mesurée à la possibilité d'accueillir des stagiaires peut être déduite de ces réponses, en ce que la grande majorité des répondants souhaite maintenir au même niveau ou réduire le nombre d'élèves accueillis. Il est donc probable qu'une difficulté importante tient au fait que l'accueil de stagiaires est chronophage et vient s'ajouter aux missions habituelles des services et des personnels, parfois à une période peu propice.

Lorsqu'ils sont interrogés sur les principales motivations poursuivies dans l'accueil des stagiaires, les répondants sélectionnent, en premier choix, très majoritairement trois raisons principales : faire découvrir le monde professionnel, leurs métiers et enfin la recherche scientifique et leurs disciplines. Les autres motivations proposées sont nettement plus marginales. Ce classement se retrouve, sous une forme atténuée, lorsqu'on considère l'ensemble des réponses possibles (classement jusqu'à trois choix possibles). Dans ce cas, le classement reste le même, mais une quatrième motivation s'ajoute aux précédentes : faire découvrir les métiers (29%), le monde professionnel (25%), la recherche scientifique (19%) et enfin faire découvrir l'université (17%). Les autres motivations proposées restent très minoritaires. Les répondants étaient invités à compléter cette première réponse quant à leurs motivations. Beaucoup d'éléments recoupent ces premiers constats. Plusieurs collègues évoquent la nécessité de faire de la promotion/de faire découvrir/d'intéresser à une discipline. Pour un répondant, l'accueil de stagiaires est tout à la fois un enjeu citoyen, un enjeu communicationnel et un pari :

« Il faut jouer le jeu car peu d'entreprises veulent accueillir des jeunes. Du coup les parents et les écoles sont contents et ont une belle image de la structure. Peut-être les élèves seront attirés par les formations proposées par la structure plus tard. »

¹⁴ Plusieurs réponses possibles.



Parfois, cet objectif est mis en lien avec l'objectif de lutter contre la baisse du nombre d'étudiants, parfois avec celui de valoriser les activités, la structure et le travail des collègues. Mais de manière plus générale, il s'agit de faire du stage un outil de découverte des sciences et du monde de la recherche dans une triple logique de valorisation des activités et des métiers, de médiation scientifique et d'engagement citoyen (par exemple, en luttant contre certains préjugés sur l'université, la recherche ou une discipline, ou en faisant de l'accueil de stagiaires un levier « *d'ouverture sociale* ») :

« *C'est toujours intéressant de faire découvrir le monde de la recherche aux jeunes afin d'éveiller des passions et le goût de la recherche. C'est un métier méconnu et pouvant paraître inaccessible, le but est de prouver que contrairement aux idées reçues, c'est un métier passionnant et très intéressant.* »

Les objectifs du stage ne sont pas absents : faire découvrir le monde professionnel, ses pratiques et ses codes ; « *contribuer à l'orientation des jeunes* », etc. D'autres réponses encore témoignent de l'appropriation du dispositif par les collègues :

« *Accueillir des stagiaires c'est leur offrir la possibilité de mettre le pied à l'étrier et voir à quoi ressemble les activités d'un service ou d'une direction d'une université. C'est leur ouvrir l'esprit sur différents métiers auxquels la personne stagiaire n'aurait pas pensé (ni sa famille). C'est aussi faire passer des messages que leurs parents ou leurs enseignants n'arrivent pas toujours à faire passer, car les accueillir en stage les confronte à une ouverture bien plus importante que leur zone de confort initiale.* »

Toutefois, certains collègues, tout en accueillant des stagiaires et sans envisager d'y mettre un terme, ont davantage de difficultés à y trouver un intérêt significatif ou immédiat. Un répondant évoque l'envie de « *rendre service* », un autre celui de « *ne pas dire non* ». D'autres font remarquer que « *les intérêts sont assez limités* », inexistantes, ou uniquement pour le stagiaire. Un autre répondant évoque « *le plaisir de faire découvrir ce que l'on fait* », tandis que d'autres apprécient d'avoir un « *regard neuf et jeune* » sur les activités et les métiers. Certains soulignent le temps nécessaire à l'accueil de stagiaires. Ce point se retrouve aussi bien dans les réponses de collègues appréciant de pouvoir accueillir des stagiaires que de collègues plus circonspects :

« *Les stages sont longs et prennent beaucoup de temps. Le retour est proche de zéro.* »

« *Nous sommes heureux de faire découvrir notre laboratoire et notre activité, mais nous recevons ENORMEMENT de demandes, et maintenant nous limitons les accueils en nombre, car cela prend du temps et mobilise des personnels.* »

Un dernier répondant pointe le décalage parfois important entre les motivations de l'élève accueilli et les objectifs de la structure d'accueil :

« *L'accueil de stagiaires permet de promouvoir nos activités et la science en général mais ce n'est pas forcément ce qui motive en priorité les stagiaires qui sont parfois présents pour valider un stage indépendamment de son contexte. Il est rare d'accueillir des stagiaires motivés vraiment par le sujet. L'échange reste globalement positif et les stagiaires curieux et ouverts, quel que soit leur futur projet professionnel.* »

Enfin, une majorité des répondants déclarent rencontrer des difficultés, de nature et d'importance variables. Le tableau 3 présente les principales difficultés rencontrées. En premier lieu apparaît le manque de temps disponible pour préparer, accueillir et encadrer les élèves tout au long du stage, qui constitue la principale difficulté rencontrée :

« *Difficulté d'accueillir toutes les demandes, la conception d'un programme sur une ou deux semaines prend beaucoup de temps aux collègues impliqués + pour les stages de troisième, les établissements n'ont pas tous les mêmes dates.* »

Au-delà du temps, les difficultés peuvent être plus prosaïques, un quart des répondants évoquant des difficultés liées au manque de place. De manière plus surprenante, la temporalité des stages (définie par le chef d'établissement en fonction des spécificités économiques locales au collège, imposée nationalement en juin au lycée) qui avait été initialement identifiée lors de



la préparation de cette enquête comme une contrainte potentielle, est certes bien présente, mais à un niveau moindre. On peut également relever des difficultés d’ordre informationnel mais celles-ci sont moins répandues. Enfin, il faut souligner qu’aucun répondant ne fait état d’une difficulté à recruter des stagiaires ; il en va de même pour les démarches administratives, en particulier le conventionnement. De la même manière, un seul répondant fait état de difficultés liées au comportement d’un stagiaire. Un tiers seulement des répondants accueillant des stagiaires déclarent ne rencontrer aucune difficulté.

Tableau 3. Les principales difficultés rencontrées

		N	%
Moyens humains	<i>Nous n’avons pas toujours suffisamment de personnels disponibles pour prendre en charge des stagiaires</i>	35	64
Moyens matériels	<i>Nous manquons de place pour accueillir des stagiaires dans nos locaux</i>	15	27
Temporalité	<i>Les périodes de stage ne conviennent pas</i>	12	22
Informations	<i>Nous ne savons pas ce que nous pouvons leur faire faire</i>	9	16
Informations	<i>Nous manquons d’informations sur les conditions d’accueil de stagiaires, sur ce qu’il est possible de faire et sur les bonnes pratiques</i>	6	11

Le questionnaire concernait également les collègues n’accueillant pas de stagiaires. Ceux-ci sont moins nombreux à avoir répondu à l’enquête (13 réponses, dont 7 laboratoires, 4 services centraux et 2 composantes de formation) ; six envisagent d’accueillir des stagiaires (dont trois uniquement des lycéens). La principale raison expliquant le non-accueil de stagiaires (tableau 4) est l’absence de demandes. Pour autant, lorsqu’on s’intéresse à l’ensemble des raisons classées par les répondants, des considérations matérielles apparaissent également, comme le manque de personnels pour encadrer et le manque de temps. L’accueil de stagiaires peut également apparaître non pertinent, même s’il ne s’agit jamais de la première raison du non-accueil.

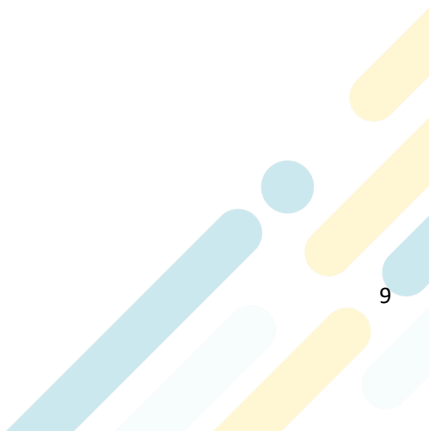




Tableau 4. Synthèse des réponses des structures ne recevant pas de stagiaires

Raisons du non-accueil de stagiaires	Classement 1	Ensemble ¹⁵
Nous n'avons pas de demande / la question ne s'est jamais posée	8	9
Nous manquons de temps	2	3
La période de stage n'est pas compatible avec nos activités	1	1
Nous manquons de personnels pour accueillir des stagiaires	1	4
Nous ne savons pas quelles activités leur proposer	1	5
Cela ne nous paraît pas pertinent	0	5
Cela n'est pas possible (sécurité, confidentialité, etc.)	0	1
Les procédures administratives sont trop longues pour un stage court et d'observation	0	1
Manque d'informations sur les dispositifs	0	1
Raisons pouvant amener à accueillir des stagiaires		
Faire découvrir l'université	5	9
Faire découvrir le monde professionnel aux élèves	3	6
Promouvoir nos formations	2	4
Faire découvrir ma composante de formation/mon laboratoire/mon service	1	5
Faire découvrir nos métiers	1	5
Rendre service	1	2
Si vous étiez sollicités, seriez-vous intéressés plutôt par quelle catégorie d'élèves ?		
Des jeunes ruraux	4	6
Des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville	4	8
Des filles dans des laboratoires, composantes ou services où il y a peu de femmes	2	4
Des garçons dans des laboratoires, composantes ou services où il y a peu de garçons	2	3
Des jeunes en situation de handicap	1	5

►► Expérimentation d'un accueil collectif sur les sites de Metz et Nancy/Vandoeuvre

Du 16 au 27 juin 2025, le SOIP a proposé un stage collectif à destination d'élèves n'étant pas familiers avec l'Université de Lorraine. Dans une démarche expérimentale, les trois sites du service ont été mobilisés et deux accueils collectifs ont été proposés (les programmes détaillés sont disponibles auprès des auteurs), l'un à Metz et l'autre à Vandoeuvre/Nancy. Ces deux accueils ont permis d'expérimenter des formats différents : la découverte métier et l'implication à un projet de service sur un site unique (Metz) et la découverte multi-sites et multi-services de la diversité des missions de l'Université (Vandoeuvre/Nancy).

Dans cette partie, nous proposons de rendre compte de ces deux expérimentations. Dans un premier temps nous détaillerons les caractéristiques des deux formats expérimentés à travers un tableau comparatif. Dans un second temps, nous en proposons une analyse synthétique sous la forme d'un SWOT afin d'en identifier les atouts et les limites.

¹⁵ Les répondants pouvaient classer jusqu'à trois réponses qui sont cumulées dans la colonne « ensemble ».





Tableau n°5. Comparatif des deux formats expérimentés

Metz		Nancy-Vandoeuvre
Elèves accueillis	10 (issus de 2 lycées de Metz) 1 élève ne s'est jamais présenté.	8 (issus de 3 lycées du Grand Nancy)
Mode de recrutement	Identification par un établissement partenaire et par des Psy-EN en poste à mi-temps au SOIP et dans un CIO/EPL	Dépôt d'une offre sur la plateforme 1jeune1stage
Format	Accueil collectif	
Accueillants	Accueil au sein d'un service sur un site unique	Accueil multisites et multiservices (pôle Formation et vie universitaire – FVU)
Programme (résumé)	Articulation découverte des métiers, implication dans un projet du service et immersion longue 🔗 Découverte des métiers présents au SOIP 🔗 Découverte des missions du service 🔗 Fil rouge (création d'un jeu sérieux pour les actions ambassadeurs) 🔗 Immersion (découverte des services aux étudiants, du campus et de l'espace Rabelais)	Articulation découverte de la diversité des missions de l'université et immersion longue 🔗 Découverte des missions de l'université de Lorraine et plus particulièrement des structures du pôle FVU 🔗 Immersion (découverte des services aux étudiants, des campus et de la recherche)
Livrables	🔗 Eléments d'idéation pour le projet de jeu 🔗 Restitution orale appuyée sur un court diaporama	🔗 Vidéo produite collectivement par les stagiaires 🔗 Restitution orale
Satisfaction des élèves	🔗 4 élèves très satisfaits et 5 élèves satisfaits du stage	🔗 7 élèves très satisfaits et 1 élève satisfait du stage
Satisfaction des agents impliqués	🔗 11 agents très satisfaits et 8 satisfaits 🔗 19 agents souhaitent renouveler l'expérience (10 « oui absolument » et 9 « plutôt oui »)	

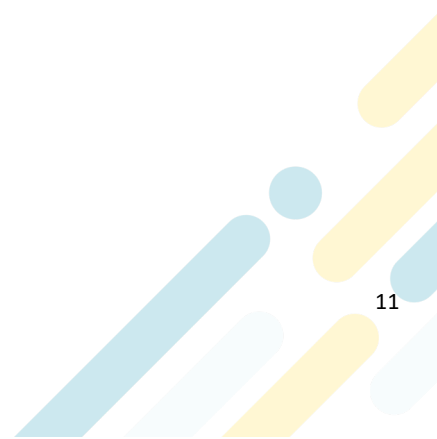


Tableau n°6. Analyse SWOT des expérimentations de l'accueil collectif de stagiaires de 2^{nde}¹⁶.

Forces	Points faibles
- Permet un programme riche de découverte des métiers et du post-bac - Impact plus réduit sur l'activité quotidienne des agents - Forte satisfaction des agents qui souhaitent poursuivre ce format d'accueil - Coûts très faibles / inexistants - Capacité d'accueil relativement importante - Accueil de stagiaires comme projet d'équipe impliquant l'ensemble des agents du site - Collaboration interservices (pôle FVU) - Autonomisation des élèves (déplacements inter-campus, etc.) - Articulation découverte des métiers, mission collective et immersion prolongée dans le monde universitaire - Forte utilité de l'activité fil rouge (idéation, vidéo, projet de groupe) - Pertinence des modules les plus actifs / expérientiels - Feedbacks utiles des lycéens - Utilité sociale : les élèves accueillis étaient plutôt éloignés de l'université - Émulation collective pour les stagiaires (bonne implication) - Marges de progression : amélioration continue via débriefing de fin de stage avec les élèves et évaluation	- Nécessite l'implication forte de quelques agents (anticipation, programmation, fil rouge) - Chronophage malgré la mobilisation collective - Effectifs trop importants (8 et 10) - Attentes (comportement, implication, etc.) insuffisamment exprimées - Recrutement via un partenariat EPLE n'a pas facilité l'investissement des stagiaires - Ambition trop forte (idéation) - Implication très variable selon les activités proposées - Connaissance insuffisante des attentes des stagiaires en raison du mode de recrutement (identification EPLE ; publication tardive offre) - Planning trop resserré (difficulté pour les déplacements inter-campus, pause méridienne trop courte) - Nécessite un espace adapté (grand espace de travail, matériel, etc.)
Opportunités	Menaces / obstacles
- Facilités offertes par 1 jeune 1 stage (recrutement, conventionnement) - Facilite dynamique collective et implication des stagiaires - Cadre juridique relativement clair - Durée permettant le déploiement de projets et activités pertinentes - Permet la découverte du supérieur et du monde professionnel	- Dynamique collective toujours incertaine - Instabilité politique - Savoir-être des élèves (timidité, implication et assiduité inégales) - Durée du stage assez longue (impact sur l'activité des agents) - Faible projection dans l'ES - Flou subsistant sur le cadrage juridique (déplacement, durée du travail) - Faible, voire inexistante, préparation préalable au sein des EPLE

¹⁶ Légende : ES (enseignement supérieur) ; EPLE (établissement public local d'enseignement, autrement dit collège ou lycée). Les spécificités du modèle testé à Metz et à Vandœuvre/Nancy apparaissent respectivement en orange et en bleu.



►► Premières pistes

Le premier volet de l'enquête permet d'identifier des pistes visant à renforcer l'usage des stages de 3^e et de 2^{nde} à l'université comme un levier d'égalité sociale et territoriale. Les deux premières pistes visent à approfondir la connaissance des pratiques d'accueil à l'Université de Lorraine et, plus largement, dans le monde universitaire. Les deux suivantes visent à renforcer l'information des acteurs. Enfin, les deux dernières visent à accroître le nombre de stagiaires accueillis et à rendre visibles les possibilités de stage à l'université.

Piste n°1. Approfondir cette première analyse via une enquête plus qualitative auprès d'acteurs universitaires accueillant régulièrement des stagiaires (via les répondants acceptant d'être recontactés) [en cours].

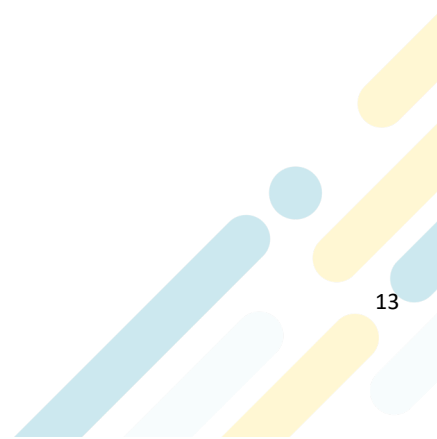
Piste n°2. Adresser un questionnaire similaire à l'ensemble des universités pour mieux connaître les pratiques d'accueil, notamment pour les élèves les plus éloignés (socialement et géographiquement) de l'université.

Piste n°3. Rédiger un guide regroupant l'ensemble des informations utiles (cadre, missions possibles, bonnes pratiques, programmes d'accueil individuel ou collectif, etc.) [en cours].

Piste n°4. Réaliser, en se fondant sur les réalisations existantes, un modèle-type de livret d'accueil.

Piste n°5. Développer les accueils collectifs afin de pouvoir accueillir davantage de stagiaires tout en limitant l'implication des personnels.

Piste n°6. Investir les plateformes publiques centralisant les offres de stage afin d'élargir l'accès à des stages à l'université [en cours].





Retour sur la commande sociale 2024-2025 du parcours « Santé au travail » du Master de sociologie de l'Université de Rouen Normandie : Les étudiants en stage face à une première expérience du travail... et des risques professionnels

Article initial rédigé par Romain Juston Morival, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Rouen Normandie (Laboratoire DySoLab-IRIHS) et chercheur affilié au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET / Cnam) et publié le 5 septembre 2025 en Open Edition (<https://doi.org/10.58079/14llq>) et ses étudiant.e.s : Priscille Bolemba Fatuma, Hanna Bougheila, Lauréna Eloy, Ouleye Kane, Inès Leblanc, Kaissie Lepiller, Gloria Marais et Maya Tuernal
L'article ci-dessous a fait l'objet de modifications apportées par Séverine Bagot-Renault, responsable BAIP à l'université de Rouen Normandie

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) de 2007 a institutionnalisé la présence de services dédiés à l'insertion professionnelle au sein des universités. Dans ce cadre, l'accompagnement des étudiant-es dans leur recherche de stage est progressivement devenu un axe central de l'action de ces services. Cette évolution s'est accompagnée du développement d'outils de gestion des conventions de stage, ainsi que d'un renforcement du cadre réglementaire spécifique aux stagiaires de la formation initiale dans l'enseignement supérieur.

Cependant, plusieurs travaux de recherche ont montré que les universités s'intéressent encore relativement peu à la qualité des stages et aux expériences vécues par les étudiant-es durant ces périodes. Dans cette perspective, le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'Université de Rouen Normandie s'est rapproché du responsable pédagogique du Master de sociologie, parcours « Santé au travail », afin de proposer une collaboration associant le BAIP, les étudiant-es et l'équipe pédagogique de ce master.

Dans le cadre du parcours « Santé au travail » du Master 2 de sociologie de l'Université de Rouen Normandie, l'enseignement de « Commande sociale » vise à confronter les étudiant-es aux enjeux concrets de la recherche appliquée dans le domaine de la santé et de la prévention des risques professionnels. L'objectif est double : répondre à une demande sociale formulée par un acteur institutionnel, tout en approfondissant la maîtrise des outils et des méthodes d'enquête sociologique.

Pour l'année universitaire 2024-2025, la commande sociale portait sur la santé au travail des étudiant-es en stage, ainsi que sur l'identification de leviers susceptibles de contribuer à une meilleure prévention des risques auxquels ils et elles peuvent être exposé-es dans ce cadre.

Ce thème résonne fortement avec la problématique actuelle du mal-être étudiant, tout en l'abordant sous un angle original : celui des situations de travail vécues lors des stages. **Souvent perçus comme une étape épanouissante vers l'insertion professionnelle, les stages constituent également une première confrontation aux risques professionnels.** Cette première expérience peut marquer durablement le rapport des futur.e.s professionnel.le.s au travail et à la santé, rendant les stages de fin d'études ou de Master particulièrement pertinents à étudier.

L'enquête vise aussi à alimenter le débat sur le rapport des jeunes au travail. Contrairement à certaines idées reçues, la sociologie montre qu'il n'y a pas de rapport spécifique des jeunes au travail (Peugny, 2024), mais d'abord un rapport spécifique des jeunes à l'emploi (statut d'emplois, modes d'insertions, etc.) et peut-être une sensibilité accrue aux questions de santé au travail. Du point de vue pédagogique, ce projet met en lumière que l'envoi d'un étudiant en stage l'expose à des risques professionnels, nécessitant une réflexion et la mise en œuvre de politiques de prévention en lien avec l'université et les structures d'accueil.

Enfin, l'intérêt de cette commande est de placer les étudiant.es du M2 ST (Santé au travail) en situation d'échanger avec des étudiant.es ayant déjà réalisé un stage. Cela permettra par ailleurs aux étudiant.es de **se projeter dans leurs futures missions de stages, mais aussi d'explorer des enjeux proprement sociologiques relatifs à la santé au travail.** Il s'agit en effet ici de s'attaquer à la santé au travail par ses marges de ces « quasi-travailleurs » dont **on peut se demander si les conventions sont aussi protectrices que des contrats de travail.**





Ainsi, ces enjeux croisent un enjeu plus spécifiquement pédagogique : envoyer un étudiant en stage, c'est aussi l'exposer à des risques professionnels ce qui oblige à **une réflexion et à la mise en œuvre d'une politique de prévention en lien avec le lieu d'accueil et les services de l'université**.

Une enquête qualitative auprès d'une diversité d'acteurs

L'enquête a consisté en une campagne d'entretiens individuels rétrospectifs, réalisés en présentiel et en distanciel. Dans un premier temps, dix étudiant·es de Master de l'Université de Rouen Normandie ayant déjà effectué un stage long ont été interrogé·es. Des étudiant·es de STAPS de l'Université de Lorraine ont également été inclus·es dans l'enquête. Cette approche qualitative, menée par les étudiant·es du Master 2 « Santé au travail », a permis de recueillir des récits détaillés sur les situations ayant potentiellement altéré la santé des stagiaires, ainsi que sur les actions de prévention mises en œuvre ou perçues au cours de leurs stages.

Au-delà des étudiant·es, l'enquête a également porté sur dix autres acteur·rice·s clés, dont cinq enseignant·es au sein de l'université. Parmi les personnes interrogées figuraient notamment des représentant·es du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), des services de médecine préventive et des équipes pédagogiques. Les entretiens ont concerné les trois départements retenus dans l'échantillon étudié : les départements d'orthophonie et de sciences de l'éducation de l'Université de Rouen Normandie, ainsi que le département STAPS de l'Université de Lorraine.

Les aspects méthodologiques de cette étude ont nourri la restitution qui a permis de revenir sur les méthodes d'enquête à proprement parler, mais aussi sur les opérations d'analyse. Sur le plan de l'enquête, les échanges ont permis de souligner l'idée selon laquelle la méthode qualitative ne vise pas une représentativité statistique, mais plutôt à **expliquer les mécanismes à l'œuvre** dans les relations entre les différents acteurs et les problématiques rencontrées. Une conséquence sur le plan de l'analyse est que les thèmes ont émergé de l'analyse thématique des retranscriptions d'entretiens, plutôt que d'être définis a priori. Cette approche permet de **valoriser des cas dits « limites »**, souvent les plus à même de bénéficier d'un accompagnement, et de mettre en lumière des problématiques qui ne sont pas toujours spontanément exprimées par les étudiant·es.

4 résultats...

L'enquête a permis de dégager quatre thèmes centraux, souvent entrelacés :

1. L'accompagnement des étudiant·es en Stage

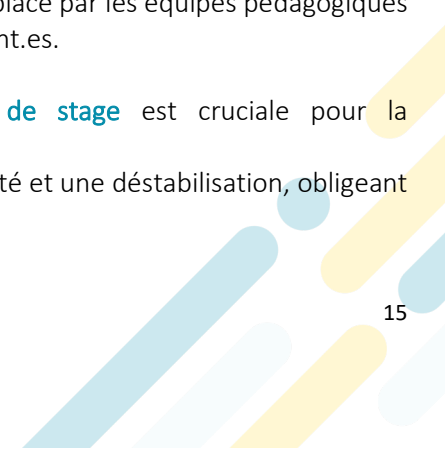
- La recherche de stage est une période **stressante et anxiogène**, parfois rendue plus difficile par des propositions de lieux de stage éloignés, perçues comme un manque de prise en compte par les enseignant·e·s.
- Un **manque général d'accompagnement** est ressenti par les étudiant·es, bien que les enseignant·e·s l'expliquent parfois par une volonté de favoriser l'autonomie.
- Les interventions surviennent souvent tardivement, relevant de la prévention secondaire ou tertiaire (réduction des effets, réparation du préjudice), alors qu'une **prévention primaire** (agir sur les causes) serait préférable.

2. La pression ressentie et ses conséquences

- La pression et la charge de travail sont souvent **normalisées**, tant par le corps enseignant (comme une étape inévitable de la professionnalisation en Master) que par les étudiant·es eux-mêmes (qui y voient un signe de compétence et de valorisation).
- Cette surcharge a des **conséquences importantes sur le « bien-être »** : difficultés émotionnelles, journées très longues, isolement social, impact sur l'alimentation et le sommeil.
- Les étudiant·es en **formation continue** ou en alternance, notamment ceux ayant des responsabilités familiales, subissent une pression accrue et peinent à concilier travail universitaire, stage et vie personnelle.
- Une **contradiction** apparaît entre les dispositifs d'accompagnement mis en place par les équipes pédagogiques (numéros d'urgence, réunions) et leur sous-utilisation perçue par les étudiant·es.

3. La perception d'une (dis)continuité entre « théorie » et « pratique »

- La **cohérence entre les enseignements théoriques et les missions de stage** est cruciale pour la professionnalisation et le bien-être.
- Un sentiment de **décalage ou de manque théorique** peut générer de l'anxiété et une déstabilisation, obligeant les stagiaires à "apprendre sur le tas".





- L'enquête a montré l'importance de la **dynamique relationnelle avec les tuteur.rice.s de stage** et le rôle des collègues (mentorat informel) pour pallier ces lacunes.
- 4. **Les conditions de vie en stage plus forte que la « qualité de vie au travail »**
 - Une **précarité financière** est souvent aggravée par les stages, notamment par les coûts de transport importants et l'absence de gratification si la durée légale n'est pas atteinte, affectant également l'alimentation.
 - Des difficultés sont rencontrées concernant les **missions de stage**, avec des étudiant.es parfois sollicité.e.s pour pallier le manque de personnel, ce qui limite leur apprentissage et leur formation.

... et 4 recommandations pour une meilleure prévention

Les étudiant.es du M2 ST ont formulé des préconisations concrètes pour chaque thème, visant à allier pertinence scientifique et utilité sociale :

-  **Pour l'accompagnement** : Mettre en place un suivi plus approfondi des stages (avant, pendant, après), proposer des temps d'échange en groupe, adapter les offres de stage aux besoins et profils des étudiant.es.
-  **Pour la pression ressentie** : Reconnaître et adapter les attentes universitaires à la charge de travail et au statut des étudiant.es, clarifier les processus de rendus universitaires dès la rentrée, améliorer la communication entre tuteur.rice.s et responsables pédagogiques pendant le stage, sensibiliser aux impacts d'une charge excessive sur la santé via des ateliers d'échange.
-  **Pour la discontinuité théorie-pratique** : Intégrer des cas pratiques liés au milieu professionnel dans les cours via des interventions de professionnel.le.s, et organiser du tutorat pédagogique par d'ancien.ne.s étudiant.es diplômé.e.s.
-  **Pour les conditions de vie** : Mieux informer les étudiant.es sur les aides financières existantes et élargir les critères d'éligibilité, renforcer le « système de blacklist » pour les structures ne respectant pas les conditions de stage, et développer des politiques pour valider la formation même en cas de situations difficiles.



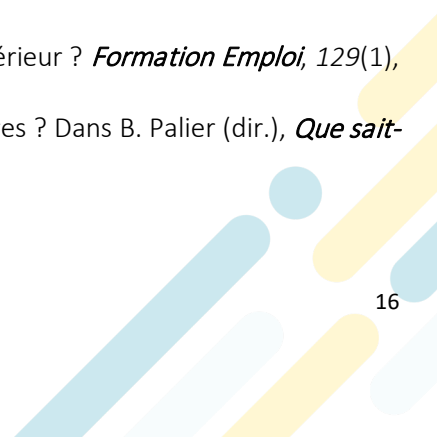
Ce travail a mis en évidence l'importance d'une **approche systémique** pour comprendre la santé au travail des stagiaires. Au-delà du triangle classique étudiant-tuteur-enseignant (Glaymann, 2015), l'enquête a révélé l'influence d'acteurs secondaires, tels que les ami.es, la famille, la médecine préventive, et le BAIP, enrichissant la compréhension du système de soutien, de ses potentialités comme de ses angles morts. Les étudiant.es en formation continue, malgré les défis de conciliation vie pro/perso/études, apportent également une richesse d'expérience et favorisent l'entraide au sein des promotions. Cette idée de **repeupler le système des stages**, au-delà de la seule relation entre le ou la stagiaire et son organisme d'accueil fournit ainsi un ensemble de prises et de leviers pour appréhender la question de la prévention des risques professionnels auxquels les stagiaires sont confrontés dans ces premières expériences professionnelles.

Pour les étudiant.es du M2 « santé au travail », **ce projet a été une préparation concrète à leurs futurs stages**. Il leur a permis de prendre conscience des problèmes potentiels et des services d'accompagnement existants, les rendant plus « à l'affût », réflexifs et mieux préparé.e.s. Ce double travail de traduction, de la commande sociale à la question de recherche, puis des résultats sociologiques aux réponses utiles pour le commanditaire, est au cœur de cet enseignement.

Nous remercions chaleureusement les commanditaires et tous les participant.e.s à cette étude pour leur précieuse collaboration, qui a permis de produire un travail qualitatif, riche et éclairant sur une série d'enjeux au carrefour de l'expérience étudiante, des dispositifs universitaires et des mondes professionnels.

Références citées :

- Glaymann, D. (2015). Quels effets de l'inflation des stages dans l'enseignement supérieur ? *Formation Emploi*, 129(1), 5–22.
- Peugny, C. (2023). Les jeunes sont-ils des travailleuses et travailleurs comme les autres ? Dans B. Palier (dir.), *Que sait-on du travail ?* (pp. 440–451). Presses de Sciences Po.





Résultats d'une enquête : le regard des organismes d'accueil à l'Université Grenoble Alpes

Note rédigée par Emeric DUBOIS, Directeur Adjoint de la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP) de l'Université Grenoble Alpes (emeric.dubois@univ-grenoble-alpes.fr).

L'enquête a été conçue par le service Stage et Insertion professionnelle, dans le cadre d'un groupe de travail animé par Sagar MBENGUE, chargée d'évaluation et Fabienne CHAPELLE, référente stage.

►► Le regard des organismes d'accueil

De l'évaluation de la pratique des stages par les étudiants ...

Constatant que les formations n'interrogeaient pas de façon systématique la pratique des stages au-delà de leur évaluation académique, la Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP) de l'Université Grenoble Alpes (UGA), dans le [cadre de la réglementation des stages](#) et pour doter l'établissement d'indicateurs de pilotage, a mis en œuvre dès l'année universitaire 2018-2019 une enquête auprès d'un panel d'étudiants.

Décorrélée de l'évaluation académique du stage, cette enquête, faisant suite à la contribution de la DOIP au [Guide d'évaluation de la qualité du stage](#), a pour objectif d'interroger :

- 🎯 la préparation et la recherche du stage,
- 🎯 l'accueil et les conditions de réalisation du stage,
- 🎯 l'adéquation entre la formation et les missions confiées, la mise en œuvre et le développement de compétences,
- 🎯 l'impact du stage sur l'élaboration du projet professionnel et l'accès à de nouvelles opportunités professionnelles.

Ce panel a été constitué au départ d'étudiants de Licence 3, DUT 1 et 2, Licence Pro, Master 2, et Ingénieur 5^e année, afin d'observer le rôle du stage dans la construction du parcours de formation pour les étudiants de Licence et la préparation à l'insertion professionnelle pour les autres diplômes.

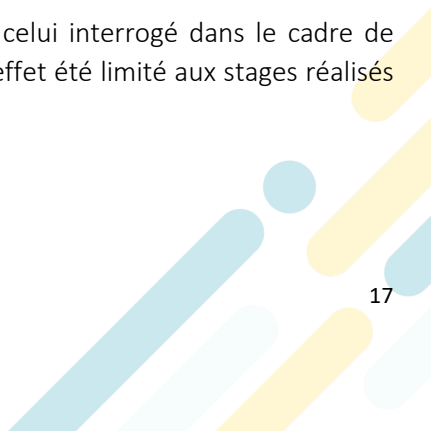
... à l'évaluation de la pratique des stages par les tuteurs professionnels.

De même, si le stage est une expérience professionnelle et pédagogique étroitement encadrée par l'enseignant référent et le tuteur professionnel, l'évaluation de la pratique des stages par les tuteurs professionnels ne paraissait pas systématiquement interrogée. Ce regard complémentaire peut pourtant utilement enrichir les pratiques d'accompagnement à la recherche et à la préparation du stage, donner un autre relief à ses apports pédagogiques et professionnels, valoriser enfin le rôle du tuteur professionnel comme partenaire de la formation et de la préparation à l'insertion professionnelle des étudiants.

Dans ce cadre, en 2024-2025, la DOIP a mis en œuvre une nouvelle enquête auprès des tuteurs professionnels de stages. Reprenant en miroir la structure de celle réalisée auprès des étudiants (« avant le stage », « pendant le stage », « après le stage »), cette enquête interroge :

- 🎯 les attentes, les modalités de recrutement et l'expérience de l'encadrement d'un stage,
- 🎯 les modalités d'accompagnement et d'encadrement du stagiaire ainsi que la mise en œuvre de ses compétences,
- 🎯 la valeur ajoutée du stage pour l'établissement d'accueil et les opportunités professionnelles proposées suite au stage.

Cette enquête a été réalisée auprès des tuteurs professionnels du même panel-type que celui interrogé dans le cadre de l'évaluation de la pratique des stages par les étudiants, à une exception près : le panel a en effet été limité aux stages réalisés dans la région Auvergne Rhône-Alpes.





Précautions de mise en œuvre et méthodologie

La DOIP, chargée du pilotage des stages, administre l'outil de gestion Pstage, utilisé aujourd'hui par une grande partie des composantes de formation de l'UGA. Toutefois, elle n'a pas vocation à se substituer ou à interférer dans les relations entre les parties prenantes (étudiant, enseignant référent, composante de formation, tuteur professionnel, organisme d'accueil du stage).

Avec prudence, la conception de l'enquête et sa diffusion ont donc été réalisées dans le périmètre strict des champs de l'orientation et de l'insertion professionnelle. La démarche, le questionnaire et le process de diffusion ont fait l'objet d'une validation par les référents politiques et d'une communication en amont auprès des composantes de formation.

Protection des données

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données et de la démarche de conformité associée, la DOIP avait depuis de nombreuses années ajouté un encart RGPD dans les modèles de convention de stage disponibles sur Pstage et déclaré les finalités principales du traitement des données (gestion des conventions, réalisation de catalogues des stages et d'enquêtes), ce qui a rendu possible cette enquête.

Conception du questionnaire, calendrier de diffusion et collecte

Le questionnaire, co-écrit par le service Stage et Insertion Professionnelle sous la supervision d'Emeric DUBOIS, Directeur adjoint de la DOIP et porteur initial du projet, s'est efforcé de suivre les consignes suivantes :

-  un nombre de questions limitées (20),
-  une présentation et une rédaction simples, rapides, efficaces,
-  le strict respect du champ de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

La collecte des informations a été réalisée au moyen d'un questionnaire administré avec le logiciel Sphinx par la Chargée d'évaluation de la DOIP.

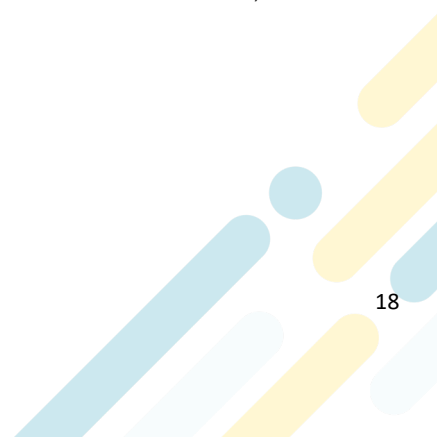
2 vagues ont été organisées, chacune concernant les stages qui se sont terminés sur la période précédente :

-  fin avril (pour des stages achevés en janvier, février et mars 2025),
-  début octobre (pour des stages achevés en avril, mai, juin, juillet, août, septembre 2025).

Le courriel personnalisé envoyé aux tuteurs professionnels rappelle les éléments du stage qu'ils ont encadré et fournit un lien internet unique et individuel permettant de compléter le questionnaire.

Au vu du taux de réponse satisfaisant (1^{ère} vague : 59,5%, 2^{ème} vague : 49,9%) et afin de préserver la qualité des relations de l'UGA avec les organismes d'accueil, il a été décidé de ne pas faire de relance.

Niveau	Stages 24-25 UGA-France*	Stages 24-25 AURA**	Stages interrogés AURA**	Représentativité du panel (%)	Réponses sur le panel interrogés AURA**	Taux de réponses (%)
BUT/DUT	2 501	2 228	2 004	89,9	984	49,1
L3	1 318	1 097	964	87,9	573	59,4
LPRO	58	41	39	95,1	20	51,3
M2	1 598	1 136	1 033	90,9	550	53,2
Master MEEF	224	156	76	48,7	39	51,3
Total	5 699	4 658	4 116	88,4	2 166	52,6





Le questionnaire de l'enquête

AVANT LE STAGE

- *Par quel moyen avez-vous recruté ce stagiaire au sein de votre structure ?*
candidature spontanée / candidature à une offre / réseau professionnel / réseau alumni / réseau personnel / autre
- *Quel(s) moyen(s) avez-vous utilisé(s) pour faire connaître votre offre ? (3 réponses possibles)*
forum de recrutement / publication sur le site de l'entreprise / publication sur une plateforme de recrutement / publication sur Career Center UGA / diffusion auprès d'un responsable pédagogique
- *A quel moment avez-vous décidé de recruter un stagiaire ?*
échelle de 1 à 12 mois
- *Combien de candidature avez-vous reçues ?*
échelle de 1 à 10 ; + de 10
- *A quels besoins répondait votre offre de stage ? (3 réponses possibles)*
un surcroît temporaire d'activité / une contribution à un nouveau projet / à une volonté de la structure / à de nouvelles idées (nouveau regard, innovation), autre

ENCADREMENT DU STAGIAIRE

- *Avant ce stage, aviez-vous déjà encadré un stagiaire à l'UGA ?*
oui/non
- *Les stagiaires encadrés étaient-ils issus de la même formation ?*
oui/non
- *Avez-vous été accompagné dans cette mission d'encadrement ?*
oui/non

PENDANT LE STAGE

- *Avez-vous personnellement accueilli l'étudiant lors de sa première journée de stage ?*
oui/non
- *Les missions du stage...*
étaient précises avant le début du stage / ont été précisées à l'arrivée de l'étudiant en stage / se sont précisées au cours du stage
- *Pendant le stage, à quelle fréquence avez-vous échangé avec l'étudiant ?*
au quotidien / chaque semaine / chaque mois / au début et à la fin du stage
- *Avez-vous fait évoluer les missions de votre stagiaire au cours du stage ?*
oui/non
- *Les missions de ce stage ont évolué*
pour moins de missions / pour d'autres missions / pour davantage de missions / autre (préciser)
- *Pour quelles raisons ?*
le projet a évolué / les missions ont été adaptées aux compétences du stagiaire / autre (préciser)
- *Durant le stage, vous avez observé (2 réponses possibles)*
une mise en œuvre des compétences attendues / un développement des compétences attendues / un développement de nouvelles compétences
- *Comment qualifieriez-vous vos rapports avec le stagiaire ? (2 réponses possibles)*
des rapports hiérarchiques : vous étiez son supérieur / des rapports collaboratifs : vous avez travaillé en concertation avec un stagiaire autonome / des rapports pédagogiques : vous avez été son formateur / autre (préciser)
- *L'accueil de stage au sein de votre équipe / de votre établissement a...*
modifié vos pratiques oui/non
apporté des innovations ou une nouvelle approche oui/non
apporté de nouveaux outils oui/non
- *Selon vous, le stage a-t-il répondu à vos attentes ?*
pas du tout / partiellement / globalement / tout à fait
- *Avez-vous réalisé un entretien bilan avec votre stagiaire au terme du stage ?*
oui/non

APRES LE STAGE

- *Au terme du stage, avez-vous proposé à l'étudiant*
un contrat d'alternance / un nouveau stage / un emploi / une lettre de recommandation / rien pour le moment



Quelques indicateurs-clés

Avertissement : les résultats donnés ici pour illustration connaissent des variations importantes selon le profil de formation des étudiants.

A quels besoins répondait votre offre de stage ?

- 52% - Une contribution à un nouveau projet
- 36% - A de nouvelles idées (nouveau regard, innovation)
- 33% - A une volonté de la structure
- 25% - A un surcroît temporaire d'activité

Satisfaction

68 % des tuteurs ayant répondu à l'enquête ont déclaré que le stage a tout à fait satisfait leurs attentes.

L'accueil de stage au sein de votre équipe / de votre établissement a :

- 34% modifié vos pratiques
- 29% apporté des innovations ou une nouvelle approche
- 21% apporté de nouveaux outils

Compétences (plusieurs réponses possibles)

- 51 % des tuteurs ayant répondu à l'enquête ont observé une mise en œuvre effective des compétences attendues.
- 62 % des tuteurs ayant répondu à l'enquête ont observé un renforcement des compétences attendues durant le stage.
- 42 % des tuteurs ayant répondu à l'enquête ont observé un développement de nouvelles compétences durant le stage.

Rapports professionnels

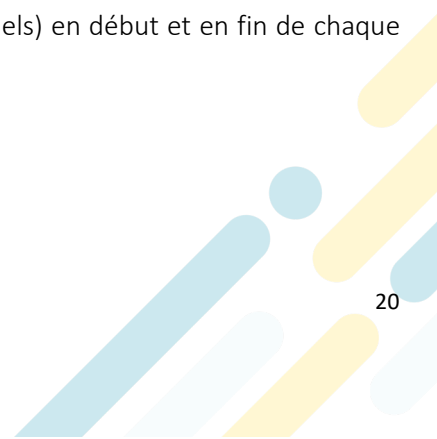
- 51% des tuteurs ont déclaré avoir des rapports pédagogiques : ils ont été le formateur du stagiaire.
- 40 % des tuteurs ont déclaré avoir des rapports collaboratifs : ils ont travaillé en concertation avec le stagiaire autonome.
- 11% des tuteurs ont déclaré avoir des rapports hiérarchiques : ils ont été le supérieur du stagiaire.

Livrables et perspectives

Le traitement de cette enquête aboutira dans les prochains mois à la production de 3 livrables :

- Un support de communication valorisant les stages UGA en région Auvergne Rhône Alpes (partenariat dans la formation des nouveaux diplômés, valeur ajoutée pour les organismes d'accueil).
- Une synthèse des résultats de l'enquête, avec accès pour chaque composante de formation aux données les concernant.
- Un guide des bons réflexes / bonnes pratiques à l'usage des tuteurs professionnels.

Il est envisagé de mener simultanément ces deux enquêtes (étudiants / tuteurs professionnels) en début et en fin de chaque accréditation.





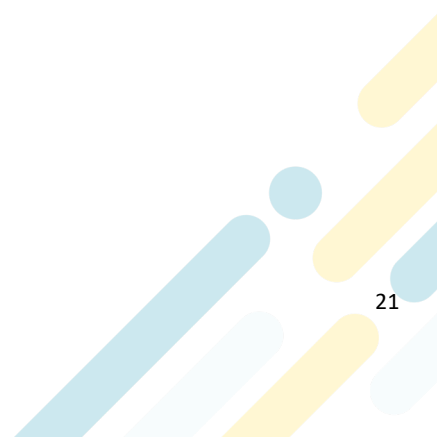
Prochains cahiers de La COURROIE



Mai 2026

Colloque « Les politiques
publiques d'orientation »

*Retours sur le colloque
organisé à Metz en mars
2026*



Remerciements

Les membres du Conseil d'Administration de La Courroie tiennent à remercier vivement l'ensemble des collègues et étudiants qui ont contribué à la rédaction des trois articles de ce numéro. Ils nous apportent un regard précieux sur les stages à l'université. Ils et elles remercient également, l'ensemble des personnes, quel que soit leur statut (directeurs et directrices de composantes, étudiants et étudiants, tuteurs et tutrices de stage), qui ont répondu aux différentes enquêtes, sans lesquelles il n'aurait pas été possible de tirer tous les enseignements qui ont été rapportés ici.

La Présidente de La Courroie adresse ses sincères remerciements à tous les membres du Conseil d'Administration pour le temps qu'ils et elles consacrent à faire vivre cette association, que ce soit par l'animation des groupes de travail, l'organisation de formations, la rénovation de tous les supports de communication, la gestion quotidienne de l'association (trésorerie, secrétariat, ...), l'organisation des Jeudis de La Courroie ou leur participation aux instances nationales (CNESER, CSLMD, ...).

Sa reconnaissance va également à l'ensemble des membres de l'association, dont les questionnements, qu'ils se manifestent via la liste de diffusion ou lors de nos échanges hebdomadaires, nous permettent de mieux appréhender nos missions, de partager des solutions et, le cas échéant, d'interpeler nos instances.



les cahiers de la courroie

Direction de publication : Sabine CHAUPAIN-GUILLOT

Comité de rédaction : Membres du Conseil d'Administration de La COURROIE

Référents communication : Amandine COURTADON | Pascal HAUQUIN | Fred MEERPOËL

© La COURROIE | Mars 2026

N'imprimer que si nécessaire